



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **25 juin 2018**

Délibération n° 2018-2897

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projets de persévérance scolaire - Attribution d'une subvention à Lyon Duchère Association sportive (AS) pour son programme d'action 2017-2018**

service : **Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'éducation**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Desbos

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 5 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 27 juin 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Mmes Brugnera, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Berra (pouvoir à Mme Crespy), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Jeandin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Suchet), Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Runel (pouvoir à M. Coulon), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

Conseil du 25 juin 2018**Délibération n° 2018-2897**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Projets de persévérance scolaire - Attribution d'une subvention à Lyon Duchère Association sportive (AS) pour son programme d'action 2017-2018**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'éducation

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon souhaite engager un partenariat avec Lyon Duchère AS pour favoriser la persévérance scolaire et l'orientation à destination d'une cinquantaine d'élèves situés dans les collèges de secteur.

I - Contexte

Créé à Lyon en 1964, Lyon Duchère AS est un club français de football qui allie sport et accompagnement des jeunes vers la découverte et la connaissance professionnelles.

Ce projet innovant vise à intervenir en amont du décrochage scolaire et des problématiques liées à la recherche d'emploi.

Les collèges du secteur engagés dans la démarche sont : Victor Schoelcher à Lyon 9°, Laurent Mourguet à Ecully et Jean-Philippe Rameau à Champagne au Mont d'Or.

II - Objectifs

L'action d'accompagnement est effectuée sur plusieurs années et comprend plusieurs objectifs :

- citoyenneté et insertion,
- soutien scolaire,
- stage éducatif.

1° - Citoyenneté et insertion

Dans le cadre de la pratique du football, apprentissage des "savoir être" par l'acquisition de bonnes pratiques et l'appropriation des valeurs sportives.

2° - Soutien scolaire

Associé aux séances d'entraînement, un soutien scolaire est dispensé à l'intention des jeunes joueurs par des éducateurs et, depuis cette année, par des stagiaires de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Lyon.

3° - Stage éducatif

Stage d'une journée qui associe entraînement et visite d'entreprise. Les élèves peuvent ainsi enrichir leurs connaissances sur les différents métiers et se projeter dans l'avenir en envisageant une orientation choisie.

III - Programme d'action et plan de financement prévisionnel

Développement d'outils permettant l'acquisition progressive de comportements adaptés en environnement professionnel :

- un livret pédagogique axé autour de la prévention de la santé (alimentation, sommeil, hydratation),
- un livret pédagogique axé autour des valeurs du club (liens, investissement, fair-play, épanouissement = LIFE).

L'acquisition des connaissances contenues dans les livrets est évaluée à 3 reprises au cours de l'année, chaque joueur devant répondre à des objectifs individualisés.

Dès la classe de 4^{ème}, les joueurs sont suivis par des parrains membres du Rotary club de Champagne au Mont d'Or, afin de préparer leur orientation professionnelle et trouver leur stage d'observation de 3^{ème}.

Deux séances de soutien scolaire accolées aux séances d'entraînement hebdomadaire encadrées par des professionnels permettent aux enfants d'allier sport et études surveillées.

Les subventions assurant le fonctionnement du dispositif sont portées par plusieurs organismes (Ville de Lyon, Commissariat général à l'égalité des territoires, Région, État).

Les indicateurs d'évaluation du dispositif seront le nombre de joueurs engagés dans l'AS, le nombre de joueurs engagés dans le soutien scolaire et le nombre de joueurs ayant trouvé un stage en cohérence avec son projet d'orientation ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de Lyon Duchère AS dans le cadre d'une action de persévérance scolaire pour l'année 2017-2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et Lyon Duchère AS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 20 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P34O3309A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2018.